

Durée :

4 jours (28 h.)

Les participants et leur pré-requis :

personnel soignant ou accompagnant du secteur sanitaire ou médico-social

Notre intervenant :

Formatrice secteur sanitaire et social, médico social-associatif

L'organisation :

Lieu : à déterminer

Dates : à déterminer

Horaires : 8h30-12h 13h30-17h00

Coût par participant :

**1320 € HT
(1584 € TTC)**

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Le refus des soins ou d'accompagnement sur le plan juridique
- Appréhender le phénomène de la maltraitance dans le refus de soins (formes, facteurs de risque, traitement)
- Connaître la typologie des cas de refus de soins. Le refus doit toujours et d'abord être considéré comme un acte de liberté individuelle: La personne est sujet et non objet de soins.
- La communication lors du refus de soins: tenir compte de l'identité et de l'histoire de la personne.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Auto évaluation par test individuel
Evaluation qualitative et quantitative effectué par les participants en fin de formation.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- Faire le lien entre refus de soins et le risque de maltraitance
- Savoir raisonner cliniquement sur le refus de soins ou d'accompagnement (différencier violence et agressivité dans le refus de soins).
- Partager les fondamentaux de la culture de la Bien traitement en utilisant les outils de la loi sur le droit des patients

La communication: règles de base afin de communiquer au bon niveau lors d'un refus de soins (triangle de karpman/assertivité/communication non verbale

- Examiner et analyser mes pratiques professionnelles dans la relation, les gestes et les actes quotidiens.

Cerner la problématique: l'analyse de l'existant dans les structures dont sont issus les participants.

- Intégrer des pratiques bientraitantes au quotidien et adapter ma posture professionnelle.

Développer et cultiver une approche éthique et bientraitante à l'égard des usagers et savoir faire face efficacement aux refus de soin ou d'accompagnement

- Connaître et contribuer aux bonnes pratiques de Bientraitance au sein de son service/établissement

- *Axe N°1: Agir en bientraitance dans lors de l'accueil de la personne afin d'éviter les refus*
- *Axe N° 2: Le projet personnalisé vecteur d'une bientraitance active*
- *Axe N° 3: les moments repas source possible de refus et les conséquences*
- *Axe N° 4: le temps de la toilette en Bientraitance que faire avec les refus*
- *Axe N° 5: Le temps des activités à visée socio-psycho-thérapeutiques et le refus*